



Conseil Municipal d'Enfants de Vert-le-Grand

Compte rendu de la réunion du 11 décembre 2015

1. Commission des menus du 14 décembre

Bruno Nicolas rappelle le déroulement de cette réunion où il s'agit de prendre en compte les remarques de chacun, puis de faire des choix pour la période à venir. Pour cette commission Héloïse et Angéline prépareront à l'aide des animateurs du centre de loisirs, leurs remarques et propositions. Les autres membres du CME les aideront également en collectant les remarques positives et négatives ainsi que les suggestions. Pour la prochaine commission, ce seront Sasha et Océane qui représenteront les enfants de l'école.

2. Cérémonie des vœux, mise en forme du discours

Quelques phrases seront lues lors de la cérémonie des vœux, au cours ou à la fin du discours du Maire. Angéline, Sharleen et Héloïse seront les lectrices. Le texte sera composé des différentes contributions des conseillers, qui reprendront les thèmes de travail du CME pour l'année à venir et souhaiteront une bonne année à toutes et à tous. Les élus devront être présents vers 11h15 avec leurs écharpes.

3. Propreté des trottoirs, étude des propositions

Diverses propositions sont étudiées pour sensibiliser les propriétaires de chiens. Il s'agit tout particulièrement de trouver des « slogans » qui pourront être utilisés sur différents supports : panneaux, trottoirs, journal Horizon, panneaux numériques... Pour la prochaine réunion, les conseillers devront préparer quelques textes, qui seront étudiés, modifiés au besoin avant d'être validés.

4. Sécurité dans les déplacements à pied et en vélo, étude des propositions

Les conseillers ont débattus sur les différentes zones dangereuses du village. Pour la prochaine réunion, une liste des points sensibles sera établie. Des propositions de sensibilisation des conducteurs et de sécurisation des zones les plus sensibles seront élaborées.

5. Questions diverses

Marie-Jo Ogès a proposé que les jeunes conseillers cherchent un nom pour le centre de loisirs. Pour la prochaine réunion, les conseillers devront préparer des propositions qui seront débattues ; puis proposées en conseil municipal.

La prochaine réunion du CME aura lieu fin janvier-début février.